

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL DE  
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA BRIE BOISEE  
en date du  
Lundi 4 Juin 2012 à 21 H 00**

L'an deux mille douze, le 4 Juin à vingt et une heures,  
les Délégués des cinq communes, composant la Communauté de Communes de la Brie Boisée,  
légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Pontcarré,  
sous la présidence de Madame Mireille MUNCH, Président en exercice.

Etaient présents :

*Pour la Commune de FAVIERES,*

Madame Patricia CHARBOIS, Monsieur Morad FENNAS, Monsieur Jean-Pierre VANACKER, Monsieur Jean Claude MARTINEZ, Monsieur Patrick GRABOWSKI.

*Pour la Commune de FERRIERES EN BRIE,*

Monsieur Jacques DELPORTE, Madame Martine FITTE-REBETE, Madame Geneviève GENDRE, Madame Mireille MUNCH.

*Pour la Commune de PONTCARRE,*

Monsieur Bruno LACROIX, Monsieur Roland LEROY, Madame Catherine TOURNUT, Madame Anne Marie VUILLAUME.

*Pour la Commune de VILLENEUVE LE COMTE,*

Monsieur Philippe BAPTIST, Madame Sabine BREDOUX, Monsieur Franck PAILLOUX, Monsieur Jean Pierre SIVADIER.

*Pour la Commune de VILLENEUVE SAINT DENIS,*

Madame Sophie AUBRADOR, Monsieur Gérard DEBOUT, Madame Brigitte HAINSELIN, Madame Laurence ORTEGA-MONTANT.

Etaient absents excusés : Monsieur Robert DUVEAU, Monsieur Denis THOUVENOT, Monsieur Daniel CHEVALIER, Monsieur Jean Pierre GILLET

Représentant les cinq communes sus-mentionnées qui composent la Communauté de Communes de la Brie Boisée.

Madame Mireille MUNCH ouvre la séance, procède à l'appel des Conseillers.

Elle désigne un Secrétaire de Séance : Monsieur Patrick GRABOWSKI accepte cette désignation.

Le Compte-rendu du Conseil du 14 mai 2012 est approuvé à l'unanimité.

Madame le Président propose de passer à l'ordre du jour.

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL DE  
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA BRIE BOISEE  
en date du  
Lundi 4 Juin 2012 à 21 H 00**

**I – Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) :  
répartition du prélèvement entre la Communauté et ses communes membres :**

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE BOISEE

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.5211-1,

**Vu** la loi de finances pour 2011 et notamment l'article 125,

**Vu** la loi de finances pour 2012 et notamment l'article 144,

**Considérant** que l'ensemble intercommunal, composé de la Brie Boisée et de ses communes membres, sera contributeur au titre du FPIC, eu égard à son potentiel financier intercommunal agrégé,

**Considérant** que l'EPCI peut décider d'opter pour une répartition « dérogatoire libre » par un vote à l'unanimité de l'organe délibérant,

**Considérant** qu'il est proposé que la Brie Boisée prenne en charge à 100 % la contribution au FPIC pour l'année 2012.

**Vu** le Budget,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

**Article Premier:** Décide que la Brie Boisée prendra en charge, pour l'année 2012, la totalité de la contribution au FPIC en vertu du régime dit « dérogatoire libre ».

**Article 2 :** Décide que, par conséquent, les communes membres ne contribueront pas au FPIC pour l'année 2012.

**II – Liste des marchés passés en procédure adaptée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 :**

- **Projet des maisons de l'environnement :**

- o Contrôle technique : SOCOTEC (77) pour 16 240 € H.T
- o Mission SPS : société TALFUMIER SPS (77) pour 12 000 € H.T
- o Mission de géomètre : cabinet GUERRAUD (77) pour 2 100 € H.T
- o Mission géotechnique – étude de sol : SEMOFI ( 94) pour 3 649 € H.T

- **Impression et conception des supports de communications :**

- o Impression : Chauvat-Bertau (77) pour un montant maximum de 66 886.28 € H.T sur 2 ans
- o Conception : LaureBé (77) pour un montant maximum de 58 630 € H.T sur 2 ans

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL DE  
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA BRIE BOISEE  
en date du  
Lundi 4 Juin 2012 à 21 H 00**

**III – Questions Diverses :**

Culture : l'exposition Brie'Arts qui a eu lieu à la Chapelle a rencontré un vif succès, notamment au niveau des scolaires (plus de 200 enfants) et du grand public (près de 250 visiteurs sur une semaine).

Jeunesse et sports : Monsieur Franck PAILLOUX fait le point sur les dossiers suivis en commission jeunesse et sports.

Madame le Président souligne que les retours sur l'activité du Point Information Jeunesse sont très bons et se félicite de ce résultat.

Monsieur Franck PAILLOUX rappelle que le Conseil Général organise une semaine sportive du 30 juillet au 3 août. Cette manifestation de découverte gratuite de plusieurs sports est ouverte à toutes et tous et se déroulera sur les communes de Ferrières-en-Brie, Pontcarré et Villeneuve-le-Comte.

Il fait également le point sur les manifestations inter-accueils de loisirs organisées en partenariat avec la Brie Boisée. La Communauté de Communes prendra à sa charge les goûters et autres petits lots à l'attention des enfants.

En ce qui concerne le sortie à Roland Garros, il est proposé d'ouvrir les inscriptions aux adultes au regard du faible nombre d'inscrits. Madame le Président propose que l'on fonctionne différemment lors de nouvelles sorties, à l'avenir : en associant les jeunes aux propositions.

Maisons de l'environnement : Madame le Président indique que les projets suivent leur cours et que les APS ont été réalisés pour la maison de la nature, à Ferrières-en-Brie, et la maison de l'environnement, à Villeneuve-le-Comte.

Relais d'assistantes Maternelles : Madame le Président fait le point sur la fête du Relais d'Assistantes Maternelles de la Brie Boisée qui a eu lieu le samedi 2 juin à Pontcarré. Cette manifestation a rencontré un vif succès et les animations furent de très bonne qualité.

Chantiers verts : Madame Mireille MUNCH rappelle les missions de ce chantier d'insertion. Elle charge les services communautaires de faire un point sur ce dossier.

La séance est levée à 21h35

PROCHAIN CONSEIL :

- LUNDI 2 JUILLET 2012 à 21 H 00.

Fait à PONTCARRE, le 5 Juin 2012

Le Président,

Mireille MUNCH.